

**VENTE - PARCELLES 000 BC 54 ; 000 BC 85 ; 000 BC 87 ; 000 BC 92 ; RESIDENCE LES FOUGÈRES - 62B RUE DES RAVENNES - BONDUES**

Vu la décision du Centre National de Gestion en date du 12 décembre 2017 relative à la nomination de Monsieur Vincent KAUFFMANN en tant que Directeur du CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING à compter du 1er janvier 2018 ;

Vu les articles L6143-1, L6143-4 et L6143-7 9° du Code de la Santé publique ;

Vu l'article R6143-38 du Code de Santé Publique ;

Vu l'article R421-5 du Code de Justice administrative relatif aux délais de recours ;

Vu l'article L2111-1, L2141-1, L3112-4 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la prestation d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage initiée par le Centre Hospitalier de Tourcoing ;

Vu l'avis favorable du Directoire en date du 08/02/2022 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de surveillance en date du 16/02/2022 ;

Vu la décision de désaffectation en date du 17/08/2022 ;

Vu la décision de déclassement en date du 19/10/2023 ;

Le Directeur du Centre Hospitalier de Tourcoing

**DECIDE**

- de la vente du bien, sis 62B rue des Ravennes à Bondues, cadastré 000 BC 54 ; 000 BC 85 ; 000 BC 87 ; 000 BC 92, moyennant le prix de SEIZE MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (16.500.000,00 euros)

Conformément aux dispositions de l'article R6143-38 du Code de la Santé Publique, il sera procédé à la publication de la présente décision sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la Préfecture.

*La présente décision peut être contestée par voie de recours contentieux, exercé auprès du tribunal administratif de Lille ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Fait à Tourcoing, le 19 octobre 2023

Le Directeur,

V. KAUFFMANN